

Peu importe la décision du Conseil d'Etat, dans tous les cas on a gagné : les Français soutiennent les arrêtés

écrit par Villeneuve | 26 août 2016



Personne ne parle de laïcité mais tout le monde y pense. L'arrêté de Villeneuve est très clair à ce sujet : Il se fonde NOTAMMENT sur la laïcité.

La notion d' «ordre public » n'est rien d'autre que l'ordre politique mis dans le système judiciaire. L'ordre public n'est qu'un outil du système judiciaire. La laïcité c'est le but, l'ordre public c'est le moyen.

La laïcité c'est une valeur. L'ordre public c'est l'application de cette valeur. L'ordre public c'est la traduction juridique de cette valeur.

Ainsi, ceux qui veulent s'appuyer sur l'ordre public plutôt que sur la laïcité n'apportent rien : c'est la même chose en l'espèce. D'ailleurs, le tribunal administratif ne s'y est pas trompé.

Personne ne parle plus de laïcité devant le tribunal ? C'est normal. Devant un tribunal on se doit de parler de droit. Les avocats sont des juristes (en principe) qui s'adressent à des

juges , juristes aussi, (en principe) et ils parlent de droit (en principe). Le maire de Villeneuve lui a agi. Il a agi en politique. C'est normal aussi il doit faire face à une situation politique.

Le maire invoque une valeur, la laïcité, l'avocat excipe un droit « l'ordre public ». Le maire est dans l'ordre politique c'est aux juristes à trouver l'habillement requis pour être présentable devant le juge. L'ordre public est un bel habit.

Dans cette affaire, devant le tribunal, c'est l'avocat Spinosi qui fait de la politique lorsqu'il évoque la laïcité. Il en parle sachant très bien qu'il est devant des juges et donc hors sujet. C'est de la com... Sur le plan juridique strict il est court. D'ailleurs , ses observations sur les fondements « objectifs » de l'arrêté en cause ne sont que des CONJECTURES puisque justement l'arrêté est destiné à éviter les violences qu'il inventorie, comme l'a si bien dit l'avocat de Villeneuve.

A mon avis l'avocat de Villeneuve est bien meilleur sur le plan de l'efficacité et de la technique juridique. Ce dernier fait son travail de juriste. Il écarte lui même la laïcité (d'après les comptes rendues des médias !?). La laïcité n'est pas un argument juridique pertinent en l'espèce mais un argument politique qui pollue le débat judiciaire soumis aux juges du Conseil d'état. **C'est ce que cherche Spinosi : polluer les esprits par la confusion... Spinosi ne s'adresse pas à des juges mais aux journalistes présents dans la salle.**

Ce qu'il faut retenir : L'arrêté a parfaitement joué son rôle. Il est donc parfaitement justifié. Tout le monde a à l'esprit l'affaire Sisco avec la privatisation de l'espace public.

Dans tous les cas peu importe le droit et la décision de Conseil d'Etat.

Bien sûr si elle est favorable à Villeneuve nous nous en contenterons.

Bien sûr, si elle est défavorable nous nous en contenterons

également.

En effet, l'arrêté est d'ordre politique et la décision du Conseil le sera aussi.

L'important, c'est que la majorité des citoyens soutient les maires qui ont pris ces arrêtés. L'important, c'est que les gens qui ont été soumis à ces burkinis ont été choqués. L'important, c'est que « le vivre ensemble » est rendu impossible par les musulmans eux mêmes qui revendiquent la différence et réclament la déférence.

L'important, ce sont les conséquences politiques : Croyez vous qu'une invasion de burkini sur nos plages et bientôt dans nos piscines favorisera « le vivre ensemble » ?

Il est clair que même si l'islam gagne la bataille judiciaire devant le Conseil d'Etat , l'islam a perdu la bataille de l'image.

Sur le plan politique, la gauche explose à cause du burkini. Hollande transparent, comme à son habitude, et lâche sur le sujet vient de perdre définitivement tout espoir de gagner la présidentielle. Un président doit apparaître comme un protecteur. Or, ni en matière économique ni en matière politique il n'apparaît en tant que tel. Qui défend le burkini au gouvernement ? Une musulmane ! Désastreux en terme d'image politique. Qui ment sur la réalité du niveau du chômage : une musulmane. Voilà la réalité politique. L'image de ces musulmans provocateurs qui ne veulent pas s'intégrer dans la République est désormais dans tous les esprits comme celle de ces politiciens étrangers à la République.

Les musulmans et les islamo-collabos ont été durement frappés par cette polémique. « *Ils sont aux abois. Ils sentent que le vent tourne. La proposition du FN d'interdire le voile partout n'a pas rencontré de vraie levée de bouclier (qui ne dit mot consent...)* » nous dit Christine. C'est ça l'important.